**Convocation pour la présentation d’intérêts dans l’élaboration de propositions pour promouvoir et renforcer la mise en application des** **«****Orientations visant l'application des mesures** **de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 »**

**DOMAINE : CAPACITATION**

*Il est important de rappeler que la proposition doit spécifier le produit concret de la capacitation qui sera élaboré et transmissible, par exemple,* ***un cours, un atelier ou une activité éducative qui vise l’apprentissage et l’application du guide. Dans ce dernier cas il est nécessaire de spécifier les contenus, les matériaux et la durée de l’apprentissage du guide.***  *Il est recommandé qu’il y ait des mécanismes et processus de participation dans l’élaboration des contenus et que son application soit réalisée dans un contexte spécifique pour permettre la validation et le test de ses contenus et de la méthodologie utilisée.*

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DES PROPOSANTS ET TYPE DE PROPOSITION**

* 1. **Fiche de présentation :** institution (s) qui a/ont é postulé, nom complet, ville et pays, numéros de téléphones, email, adresse de l’institution ou de l’organisme.
  2. **Titre de la proposition.**
  3. **Niveau de l’administration où sera mise en œuvre la proposition :**

1.3 Cantonal, municipal ou autres / Départemental, étatique, provincial ou autres / National.

1.4. **Durée de la proposition en mois.**

1.5. **Date estimée du commencement de la mise en œuvre de la proposition :** indiquer le mois et l’année.

1.6. **Date de conclusion (dans les cas nécessaires):** indiquer le mois et l’année.

**SECTION 2 : DESCRIPTION DE LA PROPOSITION**

2.1. **Résumé** : il doit être indiqué si la proposition de capacitation résout ou améliore un problème ou une situation identifiée. Par ailleurs, il doit être spécifié l’objectif général, la factibilité de son application, la proposition éducative qui doit être mise en œuvre, la méthodologie éducative proposé et les contenus et les résultats espérés. < (longueur maximale 500 mots).>

2.2. **Groupes en situation de vulnérabilité ou types de territoires ciblés par la proposition :** décrire les groupes en situation de vulnérabilité associés à la proposition et justifier les motifs pour les considérer dans la proposition. < (longueur maximale 150 mots).>

2.3. **Objectifs (général et spécifiques) :** les objectifs et la proposition de capacitation doivent être cohérents et conforme avec le choix du problème et du domaine. Les objectifs spécifiques doivent êtres contenus dans l’objectif général. < (longueur maximale 100 mots).>

2.4. **Considération de l’équité et des déterminants sociaux dans la proposition :** il faut justifier de quelle manière la proposition aborde l’équité et intervient sur les déterminants sociaux, soit dans sa conceptualisation, formulation et/ou dans les interventions inclues dans la proposition. < (longueur maximale 200 mots).>

**SECTION 3 : MÉTHODOLOGIE**

3.1. **Méthode :** pour la proposition de capacitation il faut spécifier l’approche éducative, les modalités de travail et ses contenus. En plus, il faut justifier les options méthodologiques choisies en relation au contexte de la population priorisée qui se trouve en situation de vulnérabilité. < (longueur maximale 150 mots).>

3.2. **Factibilité et durabilité :** dans cette section il faut justifier que la proposition est possible d’être réalisé, de respecter les temps, les délais et les conditions stipulées dans la proposition. Dans les cas nécessaires, identifier les obstacles à la réalisation de la proposition et les stratégies pour les minimiser. Il faut aussi justifier les raisons par lesquelles cette proposition pourrait être généralisable et/ou durable dans le temps. < (longueur maximale 150 mots).>

3.3. **Résultat et/ou produit espéré :** il faut décrire le(s) résultat(s) espéré(s) de la proposition de capacitation, en termes de sa contribution à l’élargissement de sa couverture pour la mise en œuvre du guide, les bénéfices pour les participants et les changements attendues ; spécifier les produits transmissibles associés à la proposition ; et inclure la modalité proposée pour évaluer l’impact des actions de capacitation. < (longueur maximale 200 mots).>

**SECTION 4 : PLANIFICATION**

4.1. **Plan de travail :** Comment la proposition sera mise en œuvre ?Il faut indiquer les activités planifiées et nécessaires pour mener à terme la proposition en précisant les délais de sa réalisation et de l’exécution des projets qui lui sont associés. Il faut aussi considérer les temps administratifs, autant que ceux qui sont associés à l’organisation de l’équipe de travail comme ceux qui sont associés aux institutions qui participent dans les activités du projet. < (longueur maximale 200 mots).>

4.2. **Chronogramme :** il faut indiquer pour chaque objectif spécifique les activités et leur durée en mois (4.5 mois maximum).

4.3. **Associativité :** il faut mentionner dans les cas correspondants, les entités associées au projet et justifier succinctement leurs intérêts et pertinences pour le projet. < (longueur maximale 100 mots).>

4.4. **Equipe de gestion :** Noms et prénoms, institution, profession, rôle et fonction de chaque membre dans le projet.

4.5. **Antécédents curriculaires des membres de l’équipe :** il faut décrire le parcours professionnel et les compétences acquise de chaque membre de l’équipe. . < (longueur maximale pour chaque membre 200 mots).>

**SECTION 5 : OFFRE ÉCONOMIQUE**

5.5. **Montant des ressources requises :** il faut estimer les ressources requises associées aux activités et au plan de travail proposé. La valeur du projet doit être en Dollar Américain et ne peux passer la somme de $US 10 mille.